NRJ n°190 8/07/05 10:18 Page 17

énergies

DU 13 AU 27 FÉVRIER 2003

HEBDOMADAIRE N°190 - 0,3€ - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GUADIANE

Ralentir, écoles !

Page 13

Faites vos jeux, p4

Crèche et halte-garderie municipalisée, p8 et 9

Premiers tours de roues, p2

Coup de chaud à la mine, p3

agenda

VENDREDI 14 FÉVRIER

Saint-Valentin

Le marché aux fruits et légumes est transféré sur le parking Savine. Une grande foire se tiendra du Boulevard Carnot à l'avenue Léo-Lagrange toute la journée.

JUSQU'AU 16 FÉVRIER

Artistes

Le salon des arts gardannais prendra fin le 16. Sculpture, dessin, gravure, travail sur le volume, vidéo, son, image numériques sont représentés. Entrée libre à la Maison du Peuple de 10h à 12h et de 14h à 18h.

DU 17 AU 28 FÉVRIER

Animation jeunesse

Le service municipal de la jeunesse organise des soirées, des sorties à la journée, des stages et formations ainsi que des animations dans les quartiers pendant les vacances d'hiver. Renseignements au 04 42 12 62 85. (lire le détail en dernière page).

MERCREDI 19 FÉVRIER

Monts et merveilles

Dans le cadre de son cycle sur la découverte des films d'animation jeune public, La Médiathèque propose la diffusion de trois courts-métrages canadiens : *Le rat de maison et le rat des champs* en papiers découpés, *Mascarade et L'ours renifleur* en 3D et dessins sur papier. A 14h30 dans l'auditorium de La Médiathèque.

Oiseaux

La ligue pour la protection des oiseaux propose un diaporama suivi d'une conférence sur la découverte des jardins d'oiseaux et les refuges, à 19h à l'Écomusée.

JUSQU'AU 27 FÉVRIER

Expo nature

L'Écomusée de la forêt propose une exposition sur notre faune : chaîne alimentaire, escargots, abeilles n'en sont que quelques exemples. Pour tous les curieux de la nature.

VENDREDI 28 FÉVRIER

La courte échelle

L'atelier rock de l'école municipale de musique présente le nouveau répertoire de ses élèves. Une quarantaine d'entre eux présenteront des reprises de Santana, Jeff Beck, Jimmy Hendrix, Éric Clapton, Metallica, AC/DC... A 20h30 à La Médiathèque.

Cent cyclistes sur le cours

COURS DE LA RÉPUBLIQUE, LE 4 FÉVRIER. Une centaine de coureurs répartis dans seize équipes nationales et internationales se sont retrouvés sur le cours pour prendre le départ du Grand Prix La Marseillaise, prologue de la trente-troisième édition de l'Étoile de Bessèges. Podium, cyclistes, photographes, personnalités du monde sportif, caravane, motards, voiture balai, véhicules aux couleurs de chaque équipe, supporters de tout âge ont envahi le cours. Les Gardannais ont ainsi eu l'occasion de rencontrer quelques grands noms du monde cycliste. Un à un, les coureurs ont signé leur feuille de route avant de prendre le départ à 12h25 en direction d'Aubagne. Trois heures et trente deux minutes plus tard, c'est le Belge Ludo Dierckxsens, de l'équipe Landbouwkrediet qui franchit la ligne d'arrivée, suivi du suédois Magnus Backstedt et de l'italien Stefano Casagranda.

Et c'est parti pour plus de 3h30 de course.

Photos : T. Rostang

Le bus pour handicapés inauguré

MAISON DU PEUPLE, LE 24 JANVIER. Cela fait plus de deux mois que le minibus aménagé pour transporter des personnes handicapées sillonne nos routes. L'association *Étincelle 2000* se félicite du succès qu'il remporte. Lors de l'inauguration officielle de ce nouveau service en présence d'élus, de membres de l'association et de représentants de la Fondation de France, M. Panciantici, responsable d'Étincelle 2000 a souligné que *« ce service devrait favoriser l'autonomie des personnes handicapées. Nous envisageons de mettre en place un second bus si cela s'avère nécessaire. Un service de soins à domicile et l'intervention d'auxiliaires de vie devraient être opérationnels d'ici peu. »* Maryse Blangero, Conseillère municipale déléguée à l'insertion des handicapés a quant à elle insisté sur la volonté municipale d'agir pour l'intégration de ces personnes dans une société solidaire.

La neige est revenue

GARDANNE, LE 31 JANVIER. Si vous avez tous été surpris, le vendredi matin, par le tapis blanc qui recouvrait la ville, le personnel du Centre technique municipal était déjà à pied d'œuvre dans le cadre du plan neige. *« Nous avons passé la saleuse sur les axes principaux tôt le matin, et quand la neige est retombée en quantité vers 10h, nous avons utilisé la lame pour déneiger la route, explique Christophe Maréchal, directeur du CTM. Deux équipes sont intervenues aux abords des écoles avant 8h et dans les cours de récréation, ainsi que pour balayer les trottoirs. »* Dans l'après-midi, avant que la température ne devienne négative, les routes ont été mises au noir pour éviter le verglas. *« Nous avons surtout travaillé sur les rues en pente, à Biver et dans la vieille ville. »* Le redoux du dimanche a achevé le travail en éliminant les dernières plaques de neige.

Les rues ont été soigneusement déneigées dans la journée de vendredi.

Mine, fermeture

PUITS YVON MORANDAT, LE 1ER FÉVRIER. L'arrêt de l'extraction du charbon dans notre mine a été annoncé prématurément pour le 1er février. Ce jour-là, les mineurs en colère ont bloqué l'accès au site et ne sont pas descendus au fond.
En signe de mécontentement, des engins sont partis en épaisse fumée noire. Journalistes et photographes venus nombreux pour couvrir l'événement auront du se contenter de quelques clichés d'engins brûlés, de quelques mots entendus sur place. Le 5 février, date à laquelle nous écrivons ces lignes, la direction bloque les cages. Comme l'explique Michel Filippi, délégué syndical, *« la direction nous empêche de descendre, de pénétrer sur le site et évoque des raisons d'insécurité. »* Une fois de plus, les mineurs semblent déterminés à ne pas attendre que les choses se passent…

Puits Yvon Morandat, le 1er février.
Photos : T. Rostang

Les surprises d'un paysage

SALLE BONTEMPS, LE 29 JANVIER. Sur la photo, une jeune fille tient un cadre en bois. A l'intérieur, une feuille cartonnée rouge est découpée selon la forme d'un réfrigérant de la centrale. La centrale, la vraie, on la voit justement à l'arrière-plan. L'exposition *les Écrans du paysage,* réalisée par des élèves en BTS gestion et protection de la nature au lycée de Valabre, est le fruit d'une collaboration avec la photographe Beatrix von Conta et le professeur Jacques Touzain. Le résultat, surprenant, interpelle le spectateur. Ainsi, un panneau où le mot de Le Pen est barré de rouge, abandonné au milieu d'un champ fraîchement labouré : souvenir de campagne, électorale cette fois…

L'expo solaire de Pierre Taliercio

ÉCOMUSÉE, DU 24 FÉVRIER AU 8 MARS. Un vélo d'enfant, un pare-brise de voiture… Pierre Taliercio propose *Insolations,* une exposition à mi-chemin entre la peinture et la photographie, en référence à Man Ray. Ses œuvres sont fixées sur la toile par le soleil pendant plusieurs semaines, ce qui donne à l'ensemble un aspect étrange, fantomatique, *« une métaphore sur le temps qui passe et le cycle des saisons. »* Pour le vernissage qui aura lieu le jeudi 27 février à 18h30, Pierre Taliercio sera accompagné du *Surmenian string project,* un trio composé d'Éric Surmenian à la contrebasse et la voix, de Jeffrey Bruinsma au violon et de Tom van Lent au violoncelle. L'exposition et le concert sont organisés par l'école d'arts plastiques, le service culturel et l'écomusée.

Après le travail de l'artiste c'est le soleil qui fait le reste.

120 participants au stage.

Stage sur tatami

GYMNASE DU COSEC, LES 1ER ET 2 FÉVRIER. L'aïki-Karaté Do Gardanne a organisé un stage régional d'arts martiaux (karaté, arme du kobudo, self-défense et Taïchi-chuan) dirigé par Patrick Bregier, 5e dan de karaté IMAF. Plus de 120 participants, enfants, adolescents et adultes confondus ont répondu présents malgré une mauvaise surprise le samedi : un préavis de grève ayant été déposé, les sportifs se sont retrouvés sur le carreau, à la Maison du Peuple. *« Cela n'a pas empêché le bon déroulement du stage, explique Jean-Marie Rossi, responsable technique de l'association. Dimanche matin, nous avions mis en place une compétition pour les enfants, suivie d'un stage. Ce type de rencontre permet aux participants de travailler avec d'autres personnes, mais toujours dans un même esprit sportif, artistique et éducatif autour des arts martiaux. »*

NRJ n°190 8/07/05 10:18 Page 4

Nouvelles tournées pour les déchets verts

800 tonnes ont été collectées en 2002.

Photos : T. Rostang

Huit cents tonnes. C'est la quantité (on ne vous parle même pas du volume) de déchets verts qui ont été collectés et recyclés en 2002. Un résultat remarquable qui justifie d'autant plus un service gratuit désormais adopté par les habitants. Du coup, pour pouvoir faire face à la demande, certains quartiers sont désormais desservis le mardi au lieu du mercredi pour la collecte hebdomadaire : il s'agit de San Bovieri, la route blanche, le jubilé de Trets, le Pesquier et la bastide de la Bonde, l'avenuePauriol, le Chemin de la Bonde, le parc du Vallat, Camp Jusiou, la route de Mimet, Font de Garach, les Lavandines, le chemin de Provence, Bompertuis et le chemin de Saint-André. Rappelons que la collecte hebdomadaire représente au maximum deux sacs par foyer (tonte ou feuillage, pas de branches). Pour des volumes plus importants ou des tailles d'arbres ou de haies, il faut prendre rendez-vous au 04 42 51 79 67. Il est possible d'enlever 4 m³. Les déchets verts doivent être déposés la veille à l'extérieur de votre propriété, mais vous en êtes responsables tant qu'ils n'ont pas été ramassés. Enfin, une information pratique sur le tri sélectif : vous pouvez désormais mettre dans la poubelle bleue des bidons (vides, évidemment) de kerdane et des flacons de produits toxiques non acides (déboucheurs d'évier, white spirit...). en revanche, mettez dans la grise les bouteilles et flacons d'huile (de cuisine ou de moteur) ainsi que les produits toxiques acides (repérables au symbole de la main brûlée sur l'emballage).

Des projets pour La Ludothèque

Connaissez-vous Ludo Blabla ? Alors vous êtes un habitué de la ludothèque *Puzzle*. Ce petit journal associatif, dont un numéro zéro vient d'être expédié, contient toutes sortes d'infos pratiques : les activités de la ludothèque, bien sûr, mais aussi un zoom sur un jeu, préalablement testé et décortiqué, des études comparatives, des petites annonces... On y apprend l'organisation d'un tournoi de *Quarto* jusqu'au 26 février, avec finale à Rousset, un vide-coffre où la ludo liquide des jouets d'occasion (puzzles, jouets d'éveil, monopoly) pour un ou deux euros, l'organisation de créneaux billard un samedi par mois... *« L'an dernier, nous avons fait 5 500 entrées, explique Marie-Christine Portal. Et un quart de nos adhérents viennent de l'extérieur de Gardanne. Nous touchons également des scolaires de Septèmes, de Luynes, des centres aérés de Mimet, Fuveau, Gréasque... »* Puzzle accueille aussi régulièrement les centres de loisirs de Notre-Dame, tout proches, et intervient dans les cantines entre midi et deux dans le cadre du CEL (contrat éducatif local). *« Depuis les 35 heures, les papas sont plus nombreux à accompagner leur enfant, c'est une évolution. Ici, les parents peuvent leur consacrer du temps autour du jeu, c'est très important. »* Parmi les projets de la ludothèque, l'organisation d'un salon du jeu et du jouet à l'automne, et un ludobus qui circulerait dans les quartiers le mercredi. Contact ludothèque : place castanisette, Logis Notre-Dame, tél. 04 42 58 46 19.

Le local de Notre-Dame ne désemplit pas.

Trop de bruit au Cativel

Suite à l'enquête publique pour le doublement de la voie ferrée, les riverains de l'avenue des Aires, de l'avenue de Gaulle et du chemin de Saint-Estève (au pied de la colline du Cativel) ont demandé la construction d'une protection phonique le long de la ligne SNCF. Ils se plaignent dans une pétition de nuisances sonores dues notamment au fret (bauxite et charbon). *« La Ville a organisé le 24 janvier une réunion publique avec un représentant de Réseau Ferré de France, explique Jean-Paul Peltier, adjoint au maire chargé des transports. RFF a confirmé que rien n'était prévu, malgré le fait que le commissaire enquêteur soutienne la demande des habitants. »* RFF s'appuie sur des relevés sonores qui ne dépasseraient pas la réglementation en vigueur. La Ville va solliciter le Conseil régional (financeur des travaux) pour étudier la possibilité d'aménager un mur antibruit, qui atténuerait également les nuisances dues à la D6. Une nouvelle réunion avec RFF en mai prochain devra déterminer le coût et la nature de ces travaux.

Promise pour 2003, la réhabilitation des Logis Notre-Dame prend du retard. L'État n'a toujours pas engagé les 12 millions d'euros nécessaires et les habitants vont se retourner vers la Préfecture.

A Notre-Dame, l'impatience grandit

La réhabilitation des Logis Notre-Dame, les habitants de la cité se sont battus pendant des années pour l'obtenir. Et quand, début 2002, l'amicale des locataires soutenue par la CNL obtient l'accord du bailleur Erilia, tout le monde pense que le plus dur est fait. Erreur. Le 31 janvier dernier, une réunion avec une quarantaine d'habitants a tourné à la douche froide. La Préfecture n'a toujours pas donné son accord pour débloquer les fonds (12 millions d'euros sur deux ans) nécessaires aux travaux. Peut-être pour 2004... alors que les premiers chantiers étaient initialement prévus pour le printemps 2003. *« Nous irons en préfecture avec les habitants pour faire pression sur le Préfet, annonce Roger Plumhans, président de l'amicale des locataires. Qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent. »* D'autant que de nombreux habitants se plaignent de malfaçons qui leur compliquent sérieusement la vie quotidienne, notamment des problèmes d'infiltration par temps de pluie (défaut d'étanchéité des toits-terrasses) et de condensation (mauvaise isolation des murs de façade). *« Bien entendu, s'il y a des défauts graves dans un appartement, on intervient immédiatement, sans attendre deux ou trois ans, »* précise M. Barlatier, d'Erilia. Le bailleur a fait réaliser l'an dernier pour 107 000 euros de travaux urgents, dont 45 000 euros pour l'étanchéité. Des habitants contestent toutefois la qualité des travaux et des entreprises mandatées : *« six experts sont venus chez moi, et je n'ai rien vu après, »* dit l'un. *« Ça fait quinze ans qu'on doit réparer ma porte. Les persiennes tiennent par un fil de fer. »* Les habitants ont aussi évoqué la taille des platanes du parc Notre-Dame et l'enlèvement des épaves sur les parkings. Sur ce dernier point, Yveline Primo, première adjointe chargée de la sécurité, précise : *« il faut le temps de vérifier l'identité du propriétaire pour engager des poursuites financières. Quand les épaves sont sur un terrain privé, elles doivent nous être signalées. »*

Les infiltrations par les toits-terrasses peuvent être traitées en urgence.

Photos : T. Rostang

édito

Du civisme au volant

Dans le cadre du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, va s'engager une action pour améliorer la sécurité autour des établissements scolaires. Vitesse excessive, stationnement anarchique, "dépose minute" au mépris de toutes les règles de sécurité, chaque jour par négligence, facilité ou irrespect la sécurité des jeunes enfants est mises en danger par des automobilistes.

Face à ce constat fait en accord avec les parents d'élèves, les enseignants et les médiateurs qui assurent le respect des passages piétons, il a été décidé de mettre en place une action déclinée en deux temps : d'abord une période de sensibilisation et de rappel à la règle, ensuite pour les récalcitrants la répression. Nous le savons bien chacun a toujours une bonne excuse pour se garer en double file ou sur un trottoir ou pour ne pas respecter la limitation de vitesse. Chacun doit savoir aussi qu'une telle attitude peut avoir des conséquences graves et notamment autour des établissements scolaires. Trois minutes de marche en plus, valent-elles de prendre le risque de blesser un enfant ?

Poser la question c'est y répondre. Ensemble faisons en sorte que chacun prenne ses responsabilités. Si une action plus spécifique est menée autour des écoles, c'est plus largement dans l'ensemble de la commune qu'il convient que chacun respecte le code de la route et notamment le stationnement.

Il y a des centaines de places de parkings gratuites à moins de 200 mètres du centre ville, un nouveau parking est en construction le long du boulevard urbain, il est donc bien plus facile à Gardanne qu'ailleurs de faire preuve en la matière d'un peu de civisme.

Roger Meï
Maire de Gardanne

- **SORTIES TROISIÈME ÂGES PRÉVUES POUR FÉVRIER :** le jeudi 20 à Pernes les Fontaines (Nostre Oustau), le mardi 18 à Cavalaire (Entraide Gardanne) et le dimanche 23 à Sault (Aide et loisirs). Les trois associations organisent un bal masqué costumé avec orchestre le 28 février à la Maison du Peuple.

- **LE JUDO CLUB GARDANNE** a obtenu de bons résultats ces derniers mois, en coupe de France cadets (Joffrey Favretto et Kamel Chebah 2e, Christophe Ferrasse 3e) et en coupe de France juniors (Fabien Favretto 5e), au critérium départemental (Nassim Saïdani 3e) et en coupe du jeune arbitre (Christophe Ferrasse 1er, Cédric Attardi 3e).

- **LE TOUR MÉDITERRANÉEN CYCLISTE** passera par Gardanne le samedi 15 février lors de la 5e étape (La Garde - Berre). Les coureurs arriveront par Mimet, passeront à Biver, descendront sur Gardanne par la D58A (devant la zone Avon et Pechiney) et prendront la D6 vers Bouc Bel Air par l'entrée de ville. Ils devraient passer vers 15h.

L'année 2003 verra d'importants travaux se finaliser. Ceux du centre de loisirs ludique et aquatique, ceux de La Maison sur la route Blanche, mais aussi ceux qui concernent l'aménagement des deux ronds-points d'entrée de ville.

2003, année de gros travaux

Le chantier de La Maison sur la route Blanche.
Photos : T. Rostang

L'hiver est bien souvent une période difficile en matière d'avancée de travaux. D'autant plus que cette année, les entreprises qui s'affairent sur les chantiers de la piscine et de La Maison ont été gâtées ! Eau, neige et gel auront été de la partie. Malgré ces intempéries, malgré les moyens qu'il aura fallu mettre en œuvre pour continuer les travaux, la Ville reste confiante sur les délais annoncés pour l'ouverture de la piscine. *« Toute la structure du bâtiment est terminée, explique Abdel Moulfi, chargé du suivi de ces travaux aux services techniques municipaux. Maintenant, les divers corps d'état vont s'attaquer à l'intérieur. Le plus laborieux reste les travaux des locaux techniques. En parallèle, les tranchées nécessaires aux différents réseaux ont été creusées. »* Le grand bassin, seul rescapé de ce que l'on peut d'ores et déjà qualifier d'ancienne piscine, sera prochainement recarrelé. Quant aux aménagements extérieurs (plages, plantations, installation de jeux, de toboggans...), ils constitueront la dernière phase des travaux.

L'entrée de ville, côté gare, va également subir des travaux d'aménagement au niveau des deux ronds-points. Comme nous l'avions annoncé il y a quelques mois, les talus vont être plantés aux couleurs de la ville. Le blason d'une part et le nouveau logo de la ville d'autre part fleuriront les flancs de ces deux giratoires. *« Réalisés à partir du concept de jardins à la française, nous renouerons avec la mosaïculture, explique Cyrille Girard, responsable du service municipal de l'environnement. Les travaux ont pris un peu de retard mais depuis quelques jours, les emplacements des logos et blasons ont été déterminés et tracés. Au printemps, les deux ronds-points auront pris leur allure définitive. »*

Le chantier de La Maison

Autre chantier qui ne passe pas inaperçu, celui de La Maison situé sur la route Blanche. Face aux difficultés que rencontre le secteur médical dans l'accueil des patients atteints de graves maladies, le personnel de ce centre de soins palliatifs de 12 lits s'agrandit. Comme l'explique Jean-Marc La Piana, docteur et fondateur de La Maison, *« en accueillant 12 lits supplémentaires pour l'accueil à long terme et 4 pour un accueil de jour, nous augmentons les possibilités d'accueil mais l'établissement restera à taille humaine. Ce sera la première structure de ce genre en France, on accueillera des malades quel que soit leur âge, et ils seront pris en charge par la Sécurité sociale. »* Côté travaux, les murs montent et la nouvelle Maison devrait donc ouvrir ses portes en octobre prochain, sous des allures de grande résidence, belle, accueillante et chaleureuse et non de structure médicale. Le terrain a été mis à disposition par la commune tandis que les travaux sont pris en charge par la Logirem. Le mois dernier, les riverains de ce quartier ont été invités en mairie pour être mis au courant du projet. Les questions ont surtout porté sur la hauteur de la construction et sur la nécessité de refaire la route une fois les travaux terminés.

C.N.

INTEMPÉRIES HIVERNALES : UN FREIN À L'AVANCÉE DES TRAVAUX

D'ici le mois de juillet, la piscine sera métamorphosée.

C'est en 2000 que Laurent et Sophie Donzel ont décidé de créer leur société de communication. Originaires de Gardanne, il n'était pas question pour eux de s'installer ailleurs. En trois ans, leur entreprise a connu un bel essor et les projets vont bon train.

Castel communication, à la pointe de la technologie

Le flocage sur textile représente une grosse partie de l'activité de l'entreprise.
Photo : T. Rostang

Ils ont débuté en couple à domicile, se sont retrouvés trois associés dans un petit local gardannais, travaillent désormais à quatre dans 250m². En l'espace de trois ans, Castel communication est devenu le spécialiste de la découpe d'adhésif, du flocage, de la sérigraphie, du transfert, de la reprographie, d'objets publicitaires et de récompenses en tout genre, implantée de puis le mois de novembre dernier au 23 avenue de la Libération. Laurent Donzel est à la fois prudent et sûr de lui. Il y a quelques années, il savait déjà qu'à 35 ans, il aurait sa propre société. Où, comment et dans quel secteur restait un mystère ! Cela mérite quelques explications.

« On s'aperçoit que les trois premières années sont celles de la mise en place, de la recherche de clients, de la publicité de son entreprise, les cinq qui suivent sont celles de la consolidation, de la recherche de nouveaux marchés, explique-t-il. Il faut en moyenne dix ans pour qu'une société puisse faire face à un marché et à ses crises. Voilà pourquoi nous nous étions fixés une limite d'âge. » Quant au choix de l'activité, il a été mûrement réfléchi. Il fallait à la fois essayer de développer quelque chose de nouveau et être sûr que le besoin existe. Apparemment, c'est le bon choix qui a été fait.

« Au départ, poursuit Sophie, nous sous-traitions beaucoup de travaux avec une société d'Aubagne. Puis petit à petit, nous en réalisions nous-mêmes. L'an dernier, il nous a fallu trouver un local beaucoup plus grand car nous avions des projets et les moyens de les réaliser. Lorsque nous avons appris que le local où nous nous trouvons actuellement allait être libéré, on a sauté sur l'occasion, ce qui nous a permis d'investir dans du matériel et de travailler sur place un maximum. » Aujourd'hui Castel communication puise sa clientèle auprès des clubs sportifs, des associations, des commerces, des municipalités de tout le Bassin Minier. Découpe d'adhésifs sur tous les supports, panneaux, enseignes, bâches, flocage sur textile à l'unité ou pour un nombre limité de pièces, sérigraphie à partir de 25 pièces, transfert photo sur tee-shirt, reprographie, création de documents, assemblage, façonnage sont les champs d'action de l'entreprise. D'ici peu, la société devrait s'équiper d'une imprimante numérique grand format, histoire à terme de confectionner le plus de travaux sur place. *« En parallèle, nous avons deux grosses campagnes dans l'année : les objets publicitaires d'août à janvier, avec plus de 7 000 références, stylos, porte-clés, lunettes, montres, agendas etc... De février à juillet, c'est l'époque des récompenses, coupes, médailles et trophées. Nous proposons dans la mesure du possible la personnalisation de chaque objet. Il n'est pas rare que l'on vienne avec l'idée de commander des coupes et que l'on reparte avec une récompense qui prend une autre forme mais qui restera unique, le tout pour un tarif souvent intéressant. »*

CHAQUE OBJET PEUT ÊTRE UNIQUE. DEMANDEZ CONSEIL

Installée au 23 avenue de la Libération, Castel Communication est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h le samedi. Tél. 04 42 58 19 88.

C.N.

Un «stylo» magique

Chez Castel communication, on travaille essentiellement sur informatique. Les clients apportent leurs CD ou leurs disquettes sur place, d'autres passent par Internet, l'ADSL (technologie à haut débit qui permet une liaison beaucoup plus rapide) favorisant largement les échanges. Cependant, certains fichiers, qui comportent notamment des photos restent très lourds. Et comme il existe une solution à chaque problème, *« nous utilisons un système de pen drive, un disque dur amovible à port USB qui a la forme d'un stylo, comme son nom l'indique, explique Laurent. Pour nous, le pen drive est vite devenu un outil indispensable. Nous avons équipé deux de nos clients et nous ne fonctionnons qu'avec ça. L'avantage par rapport à un CD, c'est qu'une fois le travail effectué, on efface et on recommence, le tout sans logiciels spécifiques. Quand on a expérimenté ce nouvel outil, on ne s'en passe plus. D'ailleurs, nous allons continuer à équiper les clients qui en ont besoin. »*

La décision de la municipalité de reprendre en régie directe la gestion des crèches et haltes-garderies de la ville (gérées depuis 1977 par les œuvres sociales de l'Union des Femmes Françaises) a été votée le 27 janvier dernier en conseil municipal. Rien ne changera dans la qualité de l'accueil des enfants. Vingt-

Développer l'accueil de la p

Nos bébés ne seront pas lésés.

Photos : T. Rostang

La décision est officielle, à compter du mois de septembre prochain, la municipalité reprend la gestion des crèches et haltes-garderies en régie directe. C'est suite à un litige financier sur lequel l'UFF et la municipalité n'ont pas trouvé d'accord que ce choix a été fait. En effet, suite à la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes, un audit sur la gestion de l'UFF a été réalisé en septembre 2001. Dans ses conclusions connues au mois de novembre de la même année, il apparaît que *« l'association des œuvres sociales de l'UFF est une association saine économiquement qui a accumulé au fil des années un excédent de 1,6 millions de francs non justifiable (ci-dessous). Cet excédent est le fruit d'une gestion rigoureuse et de l'obtention de subventions municipales supérieures aux dépenses réelles à financer sur l'activité subventionnée par la municipalité... Nous préconisons pour récupérer ce trop-versé de subventions municipales deux solutions : réduire le montant de la subvention municipale de 2002 de 1,6 millions de francs et allouer en fonds de roulement un montant de 400 000 francs, ou affecter ce fonds associatif à un projet négocié entre l'association et la municipalité. »* Plus d'un an de discussions n'aura pas permis à la municipalité et à l'UFF pour trouver un terrain d'entente. En juillet dernier, l'UFF a refusé de signer l'avenant à la convention établie entre les deux parties. A partir de ce moment-là, la négociation est dans l'impasse. Comme le souligne Marie-Josée Galle, élue à la petite enfance, *« ces discussions n'ont à mon grand regret pas pu aboutir. Comme annoncé par le maire, une réunion de la majorité s'est tenue le 6 janvier et la décision a été prise. »* Après avoir reçu le conseil d'administration de l'UFF le 10 janvier, les salariés le 14, les parents le 24, la décision de reprendre la gestion en régie directe par la municipalité a été présentée au conseil municipal du 27 janvier. Chacun sait que la gestion de ces structures est lourde. C'est peut-être l'une des raisons qui ont poussé l'Union des Femmes Françaises (aujourd'hui Femmes Solidaires) au niveau national à se désengager de cette prise en charge depuis de nombreuses années. Un courrier adressé à la mairie il y a quelques jours mentionne notamment : *« La gestion des crèches et des structures d'accueil petite enfance ne correspond plus aux orientations et aux actions de notre mouvement. Bien sûr, nous menons des campagnes pour le développement de ces structures d'accueil petite enfance en France mais dont la gestion ne nous revient pas. »*

UNE DÉCISION EN VIGUEUR DÈS LE MOIS DE SEPTEMBRE

La municipalité a de son côté chargé la chambre régionale des comptes d'examiner les comptes de l'association des œuvres sociales de l'UFF ; un organisme public qui permettra de faire le point en toute transparence sur la situation.

Aucun changement pour les enfants

La question principale aujourd'hui est de garantir le meilleur accueil possible aux enfants. Les parents ayant exprimé leur inquiétude, une rencontre avec Roger Meï et les élus a permis d'éclairer différents points. *« Les enfants seront pris en charge par le même personnel, dans les mêmes locaux et ils continueront bien évidemment à parti-*

Et jusqu'en septembre ?

La subvention aux œuvres sociales de l'UFF sera votée au mois de mars avec le budget de la commune. Comme il a été annoncé lors du dernier Conseil municipal par Patricia Marcolini, adjointe à la vie associative, *« En ce qui concerne les activités Petite enfance, gérées par les Œuvres Sociales de l'UFF, il n'est pas paru utile de procéder à un versement d'avance sur subvention. En effet, le bilan arrêté au mois de décembre 2001 faisait apparaître des placements en valeurs mobilières pour 1 384 761 F (211 105 €) et de surcroît 923 765 F (140 827 €) de disponibilité dont 801 940 F (122 254 €) sur des comptes rémunérés. »* Il a donc été proposé le vote de 8/12e de la subvention d'équilibre annuelle. Une délibération proposera qu'elle soit mandatée mensuellement en fonction des besoins.

La colère des salariés ne s'est pas uniquement affichée sur les murs.

quatre nouvelles places seront créées, un comité de pilotage accompagnera la transition et un chargé de mission du Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale réglera les questions du nouveau statut des employés qui, s'ils le souhaitent, seront tous intégrés au personnel communal.

petite enfance

Ici, la halte-garderie.

ciper à des sorties, à avoir les mêmes activités, poursuit Mme Galle. Nous avons décidé de renforcer la capacité d'accueil en créant un nouvel équipement multi-accueil de 24 places dans les locaux de l'ancienne école Veline, une ouverture qui nous espérons pourrait être opérationnelle pour la fin de l'année. En collaboration avec l'association des parents, nous créerons un véritable projet pédagogique. Pour ce qui est des inscriptions, c'est au service enfance, rue Borély qu'il faut désormais s'adresser. Le personnel de la crèche et de la halte-garderie sera repris par la ville dans les conditions de travail actuelles, aux mêmes contrats et deviendra personnel communal, s'est engagé le Maire à plusieurs reprises. Il me paraît évident que leur situation en matière de déroulement de carrière, de formations et d'avantages ne peut être qu'améliorée. » Dans la mesure où chacun l'accepte, bien entendu. Afin d'appuyer cette affirmation, la municipalité a fait appel au service Conseil et expertise juridique du Centre de Gestion qui conclue : *« La reprise de l'activité associative par la commune lui permet de reprendre le personnel associatif en tant qu'agents non titulaires bénéficiaires de contrats à durée indéterminée. »* Ces agents conservent l'intégralité des stipulations de leurs anciens contrats. *« Pour ce qui est des emplois précaires, emplois-jeunes et CEC, souligne Michel Galle, secrétaire général, nous travaillerons sur chaque cas pour trouver une solution, comme nous le faisons actuellement avec nos emplois-jeunes. N'oublions pas qu'en 2000, huit contrats n'avaient pas été renouvelés pour des salariés de l'UFF. »* Un accompagnateur nommé par le CDG 13, organisme qui gère les personnels de la fonction publique territoriale, sera chargé de traiter l'intégration de tout le personnel, au cas par cas.

En ce qui concerne les subventions de la Caisse d'Allocation Familiale, elles seront au moins aussi importantes que ce que recevait l'UFF jusqu'à présent. En effet, le fait que la Ville reprenne cette gestion dans le cadre du Contrat-enfance et en liaison avec le Contrat Éducatif Local devrait lui permettre d'obtenir des subventions supplémentaires.

RIEN NE CHANGERA, NI POUR LES ENFANTS, NI POUR LES PARENTS

« Les familles paieront donc le même prix, a confirmé Roger Meï. Pour ce qui est du fonctionnement jusqu'en septembre, un comité de pilotage réunissant des représentants de la Ville, des salariés des crèches et haltes-garderies, les deux directrices, l'association des parents, des représentants de la CAF et de la DISS veillera à ce que la transition s'effectue de la meilleure façon possible, pour le bien être de tous. » Les élus de la municipalité ont rappelé à plusieurs reprises que ces dernières années, la commune avait intégré en gestion directe le service de l'eau, le service économique, le service communication, le service jeunesse et le service culturel. *« Des services reconnus par la population pour la qualité des actions menées, mais aussi à la satisfaction des salariés qui ont fait le choix de continuer à travailler pour la collectivité après cette municipalisation, »* conclut Marie-Josée Galle.

C.N.

Les salariés inquiets

Le personnel des crèches et haltes-garderies a été reçu en mairie le 14 janvier dernier. Inquiets de leur avenir au sein de ces structures, les salariés ont écrit au Maire au mois de décembre afin d'obtenir un rendez-vous. Trois jours plus tard, Roger Meï leur répondait que pour ce qui concerne la mairie, *« rien ne menace ni l'emploi, ni les qualifications des employés. Vos emplois seront sauvegardés, je vous le garantis. Aucune décision n'étant prise à ce jour, je vous recevrai le mardi 14 janvier. »* La majorité des salariés, qui sont au nombre de 42 entre la crèche et la halte-garderie, ont donc rencontré le Maire et les élus directement concernés. Quelques jours après, les salariés observeront 4 jours de grève, la première en 25 ans. *« Nous aurions aimé nous sentir plus impliqués dans une telle décision, déplore le personnel. Le jour où nous avons été reçus, tout était déjà décidé. Que deviendront les non diplômés ? Qui peut nous garantir nos salaires ? »* Si certaines craintes sont légitimes, la municipalité ne pensait pas *« se heurter à tant de réticences lorsque l'on annonce à un personnel qu'il sera intégré dans la fonction publique, »* a expliqué Marie-Josée Galle, conseillère municipale déléguée à la petite enfance. C'est pourtant bien contre cette décision que la majorité des employés se sont positionnés. En fanfare, ils ont défilé sur le marché, mis en place une pétition contre cette reprise en régie directe, distribué des tracts et ont occupé la place de la mairie lors du conseil municipal du 27 janvier, où une centaine de personnes étaient venues les soutenir. Consciencieux, ils ont repris leur poste dès le lendemain.

Conseil municipal: liste des délibérations et résultat du vote.
Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

Conseil municipal du 27/1/2003

La première séance de l'année 2003 a été un peu particulière, avec onze questions à l'ordre du jour. La reprise en régie directe de la gestion des crèches et haltes-garderies était au cœur du débat (lire détail p.8/9). La salle du conseil avait rarement accueilli autant de monde. En ouverture le maire avait rappelé que conformément à la loi seuls les conseillers municipaux étaient autorisés à s'exprimer dans le cadre du conseil. Cette séance s'est toutefois déroulée dans le calme et l'ensemble des groupes qui constituent le conseil municipal se sont prononcés sur cette question. La salle s'est considérablement vidée après les délibérations relatives aux crèches et haltes-garderies, la réunion s'est poursuivie avec le débat d'orientation budgétaire, le vote d'une subvention associative, le lancement d'appels d'offres pour la réalisation de travaux et des questions relatives à l'emploi.

N°1 - Approbation de compte-rendu du Conseil municipal du 19 décembre 2002.

Pour: 26; Contre: 6

N°2 - Reprise en régie directe de la gestion des crèches et haltes-garderies à compter du 1er septembre 2003.

Pour: 21; Contre: 11

N°3 - Arrêt des relations contractuelles entre la commune et l'Association des œuvres sociales de l'UFF à compter du 1er septembre 2003. Prise des actes nécessaires.

Pour: 21; Contre: 11

N°4 - Saisine du Conseil municipal afin que la Chambre régionale des comptes procède à l'examen des comptes de l'association des œuvres sociales de l'UFF.

Pour: 24; Contre: 5; Refus de vote: 3

N°5 - Débat d'orientation budgétaire.

N°6 - Avance de subvention à l'association «Gardanne action cinéma» (GAC)

Unanimité

N°7 - Déclaration sans suite de l'appel d'offres ouvert - Aménagement du trottoir Ouest de la route blanche.

Pour: 29; Abstentions: 3

N°8 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la rénovation de l'étage Nord de l'école élémentaire Bayet.

Unanimité

N°9 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour le traitement des déchets de la commune.

Pour: 29; Abstentions: 3

N°10 - Création d'un poste de conducteur spécialisé 2e niveau par transformation d'un poste de chef de garage.

Unanimité

N°11 - Transformation d'un poste d'agent d'entretien à temps complet en temps incomplet (50%).

Unanimité

NRJ n°190 8/07/05 10:18 Page 11

Pour la troisième fois, le comité de liaison sur les risques industriels s'est réuni dans le cadre de la charte pour l'environnement. Parmi les problèmes évoqués par les habitants, la poussière de charbon et le nettoyage des camions d'alumine.

Débats autour des poussières

Il y a du mieux du côté de Pechiney : montrée du doigt l'an dernier pour son manque d'effort au niveau des rejets de poussière, l'entreprise d'alumine a été félicitée par des habitants du quartier Font de Garach, venus avec un chiffon blanc en guise de pièce à conviction. *« Nous avons réalisé des travaux en mars 2002 sur deux fours qui nous ont permis d'améliorer nettement les résultats, annonce Gérard Philipponneau, le directeur du site. Nos systèmes d'arrosage du stock fonctionnent mieux, et nous avons revu le procédé de nettoyage des roues de camions. En avril prochain, une nouvelle intervention sur un four va encore améliorer les résultats. »* Mise en cause pour une pollution à l'eau soudée le long de la D6 côté Fontvenelle, l'usine a fait procéder à des analyses : *« c'est une pollution très légère, explique Gérard Tilmant, chargé de l'environnement à Pechiney. Nous allons mettre en place un système de récupération des eaux en aval de nos installations. »* Les riverains de la zone Avon, en revanche, n'apprécient guère le ballet de camions citerne qui transitent entre l'usine et l'entreprise Ottaviani, dans la zone d'activités, chargée du nettoyage des cuves. Robert Mounier, représentant la DRIRE (Direction régionale de la recherche, de l'industrie et de l'environnement), a émis l'idée de faire nettoyer les camions directement dans le site de Pechiney.

C'est le stockage du charbon qui provoque des envolements de poussières.

Photos : T. Rostang

LES EFFORTS DE PECHINEY ONT ÉTÉ REMARQUÉS

Trop de camions sur les routes

L'impact des transports de matériaux par la route est l'un des principaux soucis pour les habitants. Si la direction de Pechiney affirme avoir diminué le flux de poids lourds de 50 par jour l'an dernier en acheminant 200 000 tonnes de bauxite supplémentaire par train, et promet d'accroître encore le fret ferroviaire pour 2003, il n'empêche que trop de camions circulent encore, qu'ils soient chargés de bauxite, d'alumine ou de charbon. Ainsi, la centrale thermique a été vivement critiquée par ses riverains, une pétition ayant recueilli l'an dernier 600 signatures sur Gardanne et Meyreuil. *« Avec le vent d'Est ou le mistral, nous avons parfois deux centimètres de poussière de charbon dans les maisons, »* affirme un habitant. Mis en cause : le stock de charbon, actuellement à son plus haut, et la noria de camions qui le décharge quotidiennement. Sur les 2 500 tonnes de charbon importé qui arrivent quotidiennement sur le site, 1 000 tonnes transitent par train, le reste vient par la route. *« Cette année, nous allons fonctionner à flux tendu, c'est-à-dire que le stock sera limité à 200 000 tonnes »* précise Dominique Mayer pour la centrale. La direction a également reparlé de son projet de quai de déchargement automatique (déjà annoncé l'an dernier). Mais cette installation, qui permettrait de transférer le charbon du wagon à la chaudière avec peu de manipulation, est conditionnée par l'achat au Conseil général de la route D 58E, qui traverse la centrale entre la route de Nice et la D6. La centrale a aussi été mise en cause par les riverains pour le bruit : *« surtout lors du démarrage d'une tranche, c'est insupportable. En été, il est impossible de se parler dehors quand la centrale marche. Nous demandons que les arrêtés préfectoraux réglementant le bruit soient respectés. »* Une campagne de mesure de bruit demandée par la DRIRE a été effectuée fin 2002, mais elle est incomplète. *« Nous avons constaté que le silencieux principal de démarrage du groupe 5 est défaillant, a reconnu Bertrand Cecchy pour la centrale. Il va être remplacé cette année. On va également supprimer un éjecteur de démarrage qui est très bruyant. »* Robert Mounier s'est engagé à rencontrer les riverains en mars, après un point avec l'entreprise.

Pour le reste, il a été question du site de la Malespine, où des débordements d'eau par temps de fortes pluies ont été encore constatés. Un nouveau bassin de rétention, plus vaste, va être aménagé dans les prochains mois dans la carrière. Roger Meï a suggéré l'idée d'une journée portes ouvertes au centre d'enfouissement technique, sur le modèle de celle organisée par *Durance Granulats* en avril dernier.

B.C.

Les camions d'alumine devraient être nettoyés dans l'usine.

NRJ n°190 8/07/05 10:18 Page 12

Les élus de la droite unie
Brigitte de Feligonde et Luc Poussel
reçoivent sur rendez-vous
au Cabinet Parlementaire de Richard Mallié,
20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

Emplacement réservé à M. Rapuzzi.

ambitions Gardanne-Biver

Morts sur ordonnance

Après l'office culturel, voici venu le tour de l'Union des femmes françaises d'être mise au banc des accusés. Autant dire qu'à trop essayer de conserver sa liberté de pensée, d'action, on se voit ôter les moyens d'exister, de poursuivre son travail de bénévole pour lequel on a toujours reçu des louanges.
Aujourd'hui, après 25 ans de bons et loyaux services, la municipalité veut retirer la gestion des crèches et halte-garderie à l'UFF, le motif invoqué : *« Nous ne vous faisons plus confiance car vous vous êtes constitué un trésor de guerre grâce aux subventions qui vous ont été versées ! »* Lors d'un Conseil municipal, dans une intervention consacrée à l'UFF, Mme Galle, conseillère en charge du dossier, déclare *« On ne peut pas déroger à la règle : pas d'excédent pour les associations. »*
Faux ! Il semble que Madame Galle ne connaisse pas la loi de 1901, et qu'elle n'a jamais eu à gérer le budget d'une association importante. Ce "trésor de guerre" est en fait une provision. Il représente environ 3 mois de fonctionnement de l'association et permet de garantir la continuité du paiement des salaires des 42 professionnels qui assurent l'accueil de nos jeunes enfants. C'est la marque d'une gestion prévoyante, sensée. Cette somme a d'ailleurs toujours été mentionnée dans les comptes-rendus financiers adressés chaque année à tous les organismes subventionneurs, y compris la mairie de Gardanne. Jusqu'à ce jour, aucun n'a jamais remis en cause ce fond associatif. Mais comme par magie, au lendemain des dernières élections municipales, après la constitution d'un nouveau bureau à l'UFF, la municipalité demande un audit sur la gestion de l'association. L'expert nommé par la mairie, après avoir analysé les pièces comptables de 5 années, a reconnu que la gestion était saine. Monsieur le maire en a même fait état lors de l'inauguration des travaux de la crèche, intervention reprise dans *énergies* de décembre 2001. Alors, quels sont les motifs inavoués de cette sanction ? Quelle sera la prochaine association remise en cause ? Doit-on continuer à assister passivement à ce qui ressemble bien à une chasse aux sorcières ?
La présidente de l'UFF n'a pas été autorisée à présenter sa gestion au conseil municipal, le premier magistrat de notre ville l'ayant gratifié publiquement d'un *« Taisez-vous Madame Dufour ! »*
Ainsi va la démocratie à Gardanne !

le groupe élan pour l'avenir

En matière de circulation et de respect des consignes de sécurité aux abords des écoles, il reste beaucoup à faire. Du 3 au 8 mars, des actions de sensibilisation vont être menées dans le cadre du CLSPD, avec l'Education nationale.

Mobilisation autour des écoles

Devant l'école Brassens : un stationnement fantaisiste qui peut s'avérer dangereux.

Photos : T. Rostang

Tous ceux d'entre vous qui amènent chaque jour un enfant à l'école doivent régulièrement pester contre ces voitures garées en dépit du bon sens sur les trottoirs - ce qui gêne les piétons - ou en double file - ce qui bloque la circulation. Et si les interventions de la police municipale, verbalisation à l'appui, améliorent la situation, ça ne dure pas. La peur du gendarme a aussi ses limites. C'est pourquoi les élus ont décidé, dans le cadre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), de mettre en place une opération de sensibilisation en partenariat avec l'Éducation nationale. *« A la suite des réunions préparatoires avec les enseignants et les délégués des parents d'élèves, nous avons écrit à tous les parents de la commune qui ont des enfants en maternelle et en primaire pour qu'ils soient partie prenante du projet, en leur envoyant des plaquettes de la sécurité routière sur le port de la ceinture et les sièges enfants, »* explique Yveline Primo, première adjointe chargée de la sécurité. *« Cette opération sera renouvelée chaque année à la rentrée de septembre. »* Du 3 au 8 mars, des actions de prévention auront lieu chaque jour aux abords des groupes scolaires primaire et maternelle de Fontvenelle (lundi), Biver (mardi), des Aires (jeudi), de l'avenue de Toulon (vendredi) et de Saint-Joseph (samedi). Parents d'élèves, médiateurs et policiers municipaux seront sur place et engageront le dialogue avec les automobilistes. A partir de la semaine suivante, la police municipale aura pour consigne de durcir le ton vis-à-vis de ceux qui n'auront toujours pas compris. *« Avec cette opération, nous voulons mettre l'accent sur les consignes de sécurité (réhausseur, ceinture), le respect du stationnement aux abords des écoles, repréciser le rôle respectif des médiateurs et de la police, précise Patricia Barlatier, coordinatrice du CLSPD. Nous tenons aussi à valoriser les comportements citoyens des parents qui, piétons ou automobilistes, respectent les consignes. »* Pour faire passer le message, les élus interviendront dans les prochains conseils d'école début mars.

LES PARENTS D'ÉLÈVES SONT ASSOCIÉS

Lors des réunions de préparation, les directeurs d'école ont insisté sur la nécessité de s'adresser directement aux parents, et sur le rôle de la police municipale. Quant aux parents d'élèves, ils ont fait remonter des préoccupations propres à chaque école : ainsi, à Fontvenelle, ils souhaitent sensibiliser les automobilistes sur la vitesse, et sur la nécessité de ne pas déposer les enfants trop tôt le matin. A Veline, ils ont demandé à ce que les cars attendent les enfants sur le nouveau parking plutôt que devant la maternelle Beausoleil. A Notre-Dame, s'il n'y a pas de voitures, les deux roues posent problème. A Brassens, c'est le trottoir le long de l'arrêt de bus qui est constamment encombré de véhicules à l'arrêt. Enfin, à Biver, les forains prennent trop de place le jeudi matin. Norbert Del Campo, responsable de la police municipale, a rappelé qu'il serait intransigeant envers ceux qui ne respectent pas les règles de sécurité. *« Je ne veux plus entendre l'excuse classique : "Je suis pressé", ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi. Je rappelle que l'arrêt et le stationnement, là où ils sont interdits, sont des infractions identiques. Et quant à ceux qui ne s'arrêtent pas quand les médiateurs le leur demande, ils seront convoqués au poste de police. Ça peut aller jusqu'au dépôt de plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. »* Yveline Primo a affirmé aux parents d'élèves que les procès-verbaux sont tous suivis d'effet, sans exception, et que le seul recours consiste en une requête auprès du tribunal de police. A l'issue de cette opération, un bilan sera tiré en avril avec les parents et les enseignants. D'autre part, des actions spécifiques seront mises en place aux abords des collèges et des lycées, notamment en direction des deux-roues.

Bruno Colombari

Sur l'avenue de Toulon, l'arrêt en double file est interdit.

Photos : T. Rostang

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum.
Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

DIVERS

Vds **VTT "Champion",** 18 vitesses, équipé Shimano, 26 pouces, servi 1 fois, 60 € + grande balançoire 40 €
Tél. 04 42 51 36 29 ou 06 20 22 73 22

Vds **escalier en chêne** massif droit (rampe à droite) 4,60 de longueur 86 cm de largeur + cherche grande cabane en taule
Tél. 04 42 58 55 92

Vds **2 fauteuils** en cuir taureau crème 380 € ou 230 € un + fauteuil relax Lafuma 45 € + table de nuit rotin rose 15 € + VTT h "Décathlon" 80 € + meuleuse 40 €
Tél. 04 42 51 20 10

Vds **fauteuil Everstyl,** 130 € + 6 chaises rustiques paillées 80 € + table salon 50 € + canapé convertible avec 2 fauteuils cuir chocolat 150 € Tél. 06 14 47 21 14

Vds **table ronde +** 4 chaises + grd living 9 portes + meuble TV + bar et 2 tabourets + tables basse en verre
Tél. 06 88 82 07 88

Vds **lit bateau** avec tiroir 90X190, 30 € + pte bibliothèque 8 € + boneau 15 € (pour chambre 6-12 ans)
Tél. 04 42 51 26 05

Vds **vélo demi course** 10 vitesses peugeot 20 € + canapé lit 3 pl avec 2 fauteuils velours 100 € Tél. 04 42 51 56 93

Vds **lavabo** cheverny blanc ovale, 53X73 cm sur colonne avec mélangeur 60 €
Tél. 04 42 58 13 78

Vds **fauteuil** IKEA cuir vert 110 € + meuble sous lavabo salle de bain moderne neuf 100 € Tél. 04 42 51 59 32

Vds **piano droit** 85 notes 350 € + meuble chêne long 94, larg 43, haut 85, 2 pts 90 € + bureau cylindre en chêne 90 € Tél. 04 42 51 43 58

Vds **après-ski** T 29/30, 5 € + combinaison 7 € + gant 4 € + ski 10 € (taille 6 ans)
Tél. 04 42 51 36 29

Achète un **chargeur de batteries** 9,6 V pour camescope JVC Tél. 04 42 51 04 33

Vds **salon look,** canapé 3 pl avec 2 fauteuils 275 €
Tél. 06 73 90 53 25

Vds **2 motos +** mégane cab avec batteries, enfants 2/5 ans TBE 50 € pièce + divers jouets, vêtements et chaussures à bas prix Tél. 06 22 28 21 99 ou 04 42 51 29 90 (le soir)

Vds **armoire penderie** 2 pts, armoire ligerie, bibliothèque étagères 3 tiroirs, bureau avec bloc 3 tiroirs + bloc 2 tiroirs et 3 tiroirs, ensemble blanc le tout 150 € Tél. 06 03 16 31 80 ou 04 42 58 43 50

Vds **cadre de lit** en pin 2 pers 15 € Tél. 04 42 65 98 94 ou 06 72 15 18 77

Vds **Insert Deville** avec soufflerie à 2 vitesses 230 € + 2 sommiers 90/140 30 €
Tél. 04 42 51 48 82 ou 06 77 93 41 73

Cherche **niche d'occasion** en bon état pour gros chien
Tél. 04 42 58 37 92 (HR)

Vds **accessoires de poupée** Barbie piscine, salon, coiffeuse 22 € + game boy color avec 2 jeux 64 €
Tél. 04 42 51 13 45 (ap 19h)

Vds **machine à laver** 304,90 € + cuisinière chromé 6 feux 533,57 € + télé sans son 76,22 € le tout en TBE
Tél. 06 08 00 47 58

Cause de déménagement vds lot, **machine à laver +** gaz 4 feux 150 € Tél. 04 42 51 34 53

Vds **ossature de canapé +** chaises divers styles + bombes d'équitation + 2 lits d'enfants 90X190 Tél. 06 77 92 44 28

Vds **bâche d'hiver pour piscine** (10m30X4m30) jamais utilisée encore sous emballage 470 € + bâche été avec enrouleur 310 € Tél. 04 42 58 42 43 (le soir)

Vds **accordéon chromatique/moner musette** 120 € + cartable chipie 8 € + game boy avec 2 jeux 46 € + manteau ski René dhery T40 10 €
Tél. 06 99 35 37 99 (ap 19h)

Vds **cuisinière Brand** allumage élec 150 €
Tél. 04 42 51 56 26

Vds **banc de musculation** complet état neuf 140 €
Tél. 06 09 62 61 15

Vds **table de ping pong** 130 € + combinaison ski T. 8 ans et 10 ans 15 € + après ski p. 38/41 7,60 € + chaînes neige standard 15 €
Tél. 06 20 69 01 10

Vds **antenne parabolique FCE** + câble pour réception canal satellite 45 €
Tél. 06 23 68 48 45 (le soir)

Vds **table pour ordinateur** en alu 25 €
Tél. 04 42 58 02 31

Vds **store alu** 3m 80 € + auvent c.car ou caravane 250 € + uniroyal 4 pneus neige 185X70 r14 TBE 150 €
Tél. 04 42 51 10 68

Vds **caisson de barres** avec 2 emplacements pour enceintes de 165 mm + 2 tweeters et 2 tubes à évent 10 € + 21 cartes tél 8 €
Tél. 06 09 53 97 94

Vds **salon 3 pl.** 152 € + table basse 38 € + machine à laver calor 22 € + micro-onde 50 € + aspirateur 15,24 € + lustre avec tulipes 30,49 €
Tél. 04 42 51 44 63

Donne **gazinière Arthur Martin** 5 feux à butane, four électrique Tél. 04 42 58 45 57 ou 06 81 65 28 00

Vds **frigo Américain** 700 € Tél. 04 42 51 57 85

Vds **buffet 2 étages,** an 30, dessus marbre avec 1 tiroir + table salon
Tél. 04 42 51 36 52

LOGEMENT

Urgent étudiante **cherche T2** à louer sur Gardanne ou alentours Tél. 06 09 91 21 00

Couple fonctionnaire **cherche maison** à Gardanne
Tél. 06 20 43 32 89

Loue studio à St Mandrier (83) 100 m de la plage les Sablettes, tout confort du 26/07 au 30/08 Tél. 04 42 51 04 36 ou 04 42 65 85 82

Cherche **terrain constructible** de 600 à 1000 m2 sur Biver/Gardanne ou villa T5 avec jardin Tél. 04 42 65 92 23 ou 06 78 62 94 48

Loue **garage** à la résidence St Roch
Tél. 04 42 58 17 90

Vds **maison de village** individuelle à étages dans le vieux Gardanne, 2 chambres, 3 chambrettes; 1 salle de bain, cuisine, salle à manger, prix à déb Tél. 04 42 58 05 11 ou 04 42 58 16 65

Cherche à Gardanne **studio T1/2** louer modéré pour employé de mairie Tél. 06 82 74 95 91 ou s'adresser à l'accueil des ateliers municipaux

Loue **studio à Super Devoluy** du 4 janvier au 12, plein sud, vue sur les pistes, 68 étage avec ascenseur, 4 places tout équipé 215 €
Tél. 04 42 51 41 34 ou 06 09 09 63 84

Loue **studio à la semaine** à Risoul, 5 couchages équipé TV, cuisine, sdb, balcon Tél. 04 42 51 37 25 ou 06 82 11 35 54

Vds **maison T4** dans lot à 5 mn du centre de gardanne, agence s'abstenir
Tél. 06 15 05 24 45

Couple fonctionnaire cherche à **acheter petite maison** ou terrain constructible sur les environs de gardanne
Tél. 06 10 65 77 49

Employée communale cherche **à louer T3** sur gardanne ou alentours loyer 500 € Tél. 06 23 21 50 42 ou 06 03 54 56 60

Vds à gardanne proche du lycée **T4 dans petite résidence** au 1er étage, 3 chambres, salon, cuisine, garage, cave, parking 132500 €
Tél. 04 42 51 36 10 (ap 18h30)

VÉHICULES

Vds **Renault 11** essence pour pièces 200 €
Tél. 06 72 76 64 23

Vds **chaînes neige** état neuf, convient pour Ford Fiesta ou autres 15 €
Tél. 04 42 58 35 79

Vds moto **Peugeot XP6 S** routière, an 99, TBE 8000 km révision effectuée
Tél. 06 20 36 28 10

Vds **Peugeot 309,** an 87, 140000 km, 7 ch, TBE ct ok bien entretenue
Tél. 04 42 51 31 00 (HR)

Vds **4 pneus neige** 165/70/13 idéal pour ZX, 306, Clio, Polo, actuellement sur jantes Golf II, 20 € pièce
Tél. 04 42 58 24 73

Vds **R 21 TS** an 87 ct ok faire offre + 405 D, an 88 TBE ct ok révision complète, 210000 km, factures en main 1600 € à déb Tél. 06 13 74 16 30

Vds **309 XAD** société, an 87, ct ok bon état 800 €
Tél. 04 42 58 28 22

Vds ZX diesel 1,9 avantage TBE an 94, 205000 km, ct ok 2000 € Tél. 04 42 51 44 13

Vds pour peugeot **505 SXD** ou série II, 4 jantes alu, 2 pneus neufs, 1 roue de secours 250 € à déb + capot arrière 15 € porte avant gauche 20 € porte arrière gauche 20 €...
Tél. 04 42 51 05 20

Vds **AX KWay,** an 88, 66000 km, TBE 1200 €
Tél. 04 42 58 11 42 (HR)

Vds **ZX 7R Kawasaky** an 97 excellent état 4580 €
Tél. 04 42 51 49 94 (le soir)

Vds moto **Kimco 125 stryker,** an 99, 850 km, 1800 €
Tél. 04 42 51 48 82 ou 06 77 93 41 73

Vds Scooter **Honda sfx 50,** an 96, bon état général 458 € Tél. 04 42 58 11 96 ou 06 18 67 13 23

Vds **Scenic II, 1,9 DTI,** an 2000, 72000 km, 10900 €
Tél. 04 42 51 22 20

Vds Booster **MBK Spirit,** an 2002, 7000 km TBE (alarme, pot, cornet...) 1400 €
Tél. 04 42 58 17 30

Vds **Sadoow** TBE an 97, 13000 km, 3800 €
Tél. 06 23 27 38 32

Vds moto **kawasaki 600 GPZ-R** an 87, 55000 km + tapis de réservoir bagster neuf, kit chaîne 400 km, petit clignos, embouts de guidons, à refaire ou pour pièces 609,80 € + Honda 400 VFF, an 85, 60000 km, ligne DLC product + petit glignos, pneu arrière neuf, rampe de carbus 500 VFF TBE 609,80 € Tél. 04 42 58 28 05

Vds **Golf II diesel** 130000 km, an 90 TBE nombreuses pièces ct ok 1200 €
Tél. 06 21 44 61 35

Vds **4 pneus** sur jantes BMW 165X13 + chaînes neige + roue de secours BE le tout 120 € Tél. 06 68 11 82 33

Vds **Ford Escort** an 94, 5 cv, 2 pts, diesel BE
Tél. 04 42 51 32 76 ou 06 17 14 53 38 (le soir)

Vds **Polo 1,4** TBE an 96, 61000 km, poste cd, verte, 4500 € Tél. 04 42 51 26 36 ou 06 08 73 43 98

Vds **Renault clio 2**, rte 1,2 l, an 99, grise anthracite, TBE 70000 km, tt options, 5350 €
Tél. 06 15 45 72 27

Vds **peugeot 405 GRD** turbo diesel, blanche an 89 2000 € Tél. 04 42 58 45 57 ou 06 81 65 28 00

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

VALVERDE Andréa, FRANCESCHI Quentin, SEMENZIN Romain, FANTI Bastien, MONCELET Justine, CURTILLET Athenais, FEDERICI Nina

DÉCÈS

LAVÉRIE Ginette veuve LAURENT, CLÉMENT Denise veuve POUSSEL, BELLIA Calagero, MICHELETTI Olivier

énergies n°190

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NÉRINI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Crédit Photos : Thierry ROSTANG ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI ● Abonnement : 3 € ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01
site: www.ville-gardanne.fr ● *mel:* info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

Maison du Droit

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.

JURIDIQUES

■ ***Un avocat*** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h.
■ ***Conciliateur:*** lundi sur RdV de 14 à 18h et le mardi de 9h à 12h.
■ ***Un notaire:*** troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

ÉCRIVAIN PUBLIC

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

AIDE AUX FAMILLES

■ ***Association famille en crise*** Les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1er et 3e vendredis du mois de 14h30 à 18h.
■ ***L'APERS*** (aide aux victimes) Le 3e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h.

JURIDIQUES (UFF)

■ ***L'Union des Femmes Françaises*** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

RETRAITE

■ ***La CRAM du Sud-Est*** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités les mercredis et 2e et 4e vendredis du mois (8h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.
■ ***La CICAS*** (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice
■ ***Administratives:*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h
■ ***Sociales:*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10
■ ***Josiane Roche:***: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
■ ***Josiane Guieu:*** lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ ***Anna Cremonesi:*** mercredi après-midi sur rendez-vous
■ ***Edwige Ginoux:*** le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

■ ***Laure Grison:*** lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 13h30 à 17h.
Tél. 04 42 65 79 10

CNL

Permanences Service habitat, 11 Jules Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
Les 1er et 3e mercredis du mois de 9h à 12h.
Permanences Les logis Notre-Dame, 2 rue du Vieux-pont
Tél. 04 42 58 27 20
Les 2e, 4e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier
Tél 04 42 51 52 99
Étincelle 2000, du lundi au vendredi,
Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

ENVIRONNEMENT

Ramassage de branches, feuilles, tonte: 04 42 51 79 67
Ramassage des encombrants
(gros électroménager, matelas, meubles ...): 0800 420 420
Déchetterie Malespine: 04 42 58 45 79
Info tri sélectif déchets: 04 42 51 79 67
Info charte environnement: 04 42 51 79 50

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

■ ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 10h30 à la mairie annexe de Biver

■ ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

■ ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement le mercredi après-midi sur RdV en mairie

■ ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

■ ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

■ ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

■ ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

■ ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports lundi matin de 9h30 à 11h30 au service des sports - bât bon-temps

■ ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

■ ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi: Régie de l'eau
Maryse Blangero: Insertion des handicapés, perm le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan: Jeunesse
Jeanine Privat: jeunesse animations de quartier
Rémy Carrodano: Dév. des zones industrielles
Marie-José Galle: Petite enfance, lecture publique
Eve Cloué: Cinéma
Noelle Bourrelly: Dév. économique et agriculture, perm le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV
Guy Pinet: Dév. sports loisirs
Sylvie Batin: Equipements d'éducation artistique
Nathalie Nerini: Mission locale, formation
Nora Belkheir: liaison intergénération, 3ème âge
Philippe Pintore: Risques majeurs
Clara Gilloux: Lecture publique
Mireille Portail

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier Regain
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3ème âge

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68

Entraide Solidarité 13
Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres... au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

Un programme pour réchauffer l'hiver

Encore un peu de patience avant le retour des beaux jours. En attendant, les deux dernières semaines de février s'annoncent chargées pour ceux qui restent à Gardanne pendant les vacances :

Stages :

Initiation à la danse cubaine
(15 ans et +),
du 24 au 28 février,
de 18h à 20h (30 €)

Break Dance
(13 ans et +) avec David Colas
de l'association New Style,
du 17 au 21 février,
de 14h à 16h (30 €)

Création page Web,
tous les jours de 10h à 12h
et de 14h à 16h (7,62 €)

BAFA :
Organisation d'un stage pour les jeunes à partir de 17 ans, renseignements et inscriptions au Service Jeunesse.

Les animations de quartier :

Aux Logis Notre-Dame et à Biver (Mairie annexe) du 17 au 21 février et du 24 au 28 février, de 15h à 19h.
Au programme : jeux de société, Burger Quizz, Karom, football, pétanque, badminton...

Accueil et inscription :

Du 17 au 28 février, de 10h à 12h aux Logis Notre-Dame (local Jeunes) et à Biver (Mairie annexe)

Vous avez des idées auxquelles nous n'avons pas pensé ? Venez rencontrer les animateurs pour les exprimer.

Les sorties à la journée :

Patinoire
à Aubagne (13/17 ans), le mardi 18 février,
de 14h à 18h (4 €)

Ski de piste
à Ancelle (14/17 ans), le mercredi 19 février
et mardi 26 février, de 7h à 19h (16 €)

Les sorties en soirée :

Karting
"Kart up" à Vitrolles (15/17 ans),
le mardi 25 février,
de 20h à 23h (16 €)

Le rendez-vous pour chaque sortie est fixé au parking Savine.

Service Jeunesse, 19 rue Borély
Tél. 04 42 12 62 85 - Fax. 04 42 51 58 69